

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Novembre 2023



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat  
Le 1 décembre 2023

# Statistiques nationales

Suivant la tendance du mois dernier, le taux de chômage recensé a continué de grimper malgré une légère hausse de l'emploi. Près de 25 000 emplois ont été créés en novembre, ce qui représente une augmentation de l'emploi de 0,1 %, mais la croissance de la population canadienne en âge de travailler a continué de dépasser la capacité du marché du travail à créer de nouveaux emplois. Par conséquent, le taux de chômage a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 5,8 %. Depuis mai, 200 000 emplois ont été créés, mais parallèlement, le taux de chômage a augmenté de 0,6 point de pourcentage.

Les salaires horaires moyens ont augmenté de 0,6 % en novembre et de près de 5 % d'une année à l'autre, les salaires réels (corrigés en fonction de l'inflation) ayant augmenté de 1,6 % depuis novembre dernier. La combinaison de l'inflation en baisse et d'une chute inopinée de 1,1 % du PIB du Canada au troisième trimestre laisse entendre que la Banque du Canada maintiendra vraisemblablement les taux d'intérêt à leur niveau actuel.

	Moyenne sur 5 ans Nov. 2017 à Nov. 2021	Novembre 2022	Octobre 2023	Novembre 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total <sup>1</sup>	18 917 920	19 813 100	20 287 600	20 312 500	499 400 2,5 %	24 900 0,1 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	6,5	5,1	5,7	5,8	0,7	0,1
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,8	65,3	65,6	65,6	0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	30,4	30,9	30,9	30,9	0,0	0,0
Salaire horaire moyen <sup>5</sup>	28,94 \$	32,71 \$	34,08 \$	34,28 \$	4,8 %	0,6 %
Salaire horaire moyen réel <sup>6</sup>	32,57 \$	32,71 \$	33,05 \$	33,24 \$	1,6 %	nd

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen réel



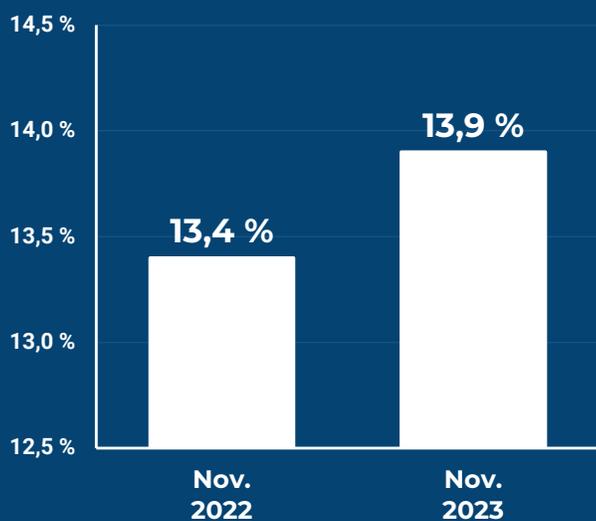
# Indicateurs nationaux de précarité

Malgré la croissance continue de l'emploi au cours des derniers mois, les indicateurs de précarité d'Unifor indiquent une détérioration des conditions du marché du travail. Les taux de sous-emploi et de sous-utilisation ont augmenté de 0,3 point de pourcentage en novembre et sont désormais considérablement plus élevés d'une année à l'autre. Ces augmentations reflètent à la fois une hausse du taux de chômage au cours

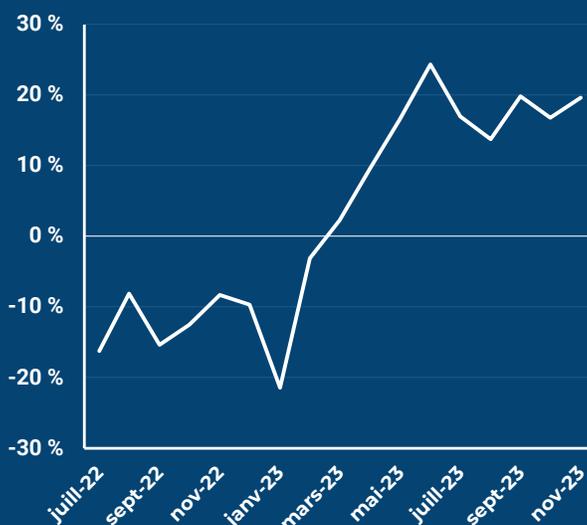
	Nov. 2022	Oct. 2023	Nov. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	18,7	18,4	18,7	0,0	0,3
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	40,0	38,5	38,6	-1,4	0,1
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	6,5	6,9	7,2	0,7	0,3
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	13,4	13,6	13,9	0,5	0,3
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	5,6	5,6	5,5	-0,1	-0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	11,1	11,5	11,1	0,0	-0,4
Occasionnel/autre (%)	3,1	3,4	3,4	0,3	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,4	6,1	6,0	-0,4	-0,1
Saisonnier (%)	1,5	2,0	1,6	0,1	-0,4
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	19,4	19,5	19,4	0,0	-0,1
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	4,54 \$	4,45 \$	4,81 \$	5,9 %	8,2 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	644,7	698,2	740,7	14,9 %	6,1 %

des derniers mois ainsi qu'un plus grand nombre de chercheurs d'emploi découragés qui ont quitté le marché du travail. La hausse récente du nombre de mises à pied permanentes illustre une fois de plus les fissures qui affligent le marché du travail canadien. Comme le montre le graphique ci-dessous, la hausse du nombre de mises à pied permanentes d'une année à l'autre a atteint un sommet spectaculaire en mars 2023, un chiffre oscillant autour de 20 % depuis quelques mois.

## Taux de sous-emploi



## Évolution du nombre de mises à pied permanentes



# Statistiques régionales

La majeure partie de la croissance de l'emploi en novembre a été observée dans les régions de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique. L'Ontario a connu une hausse marginale de 6 500 emplois (+0,1 %), alors que la Colombie-Britannique a affiché un gain de 9 000 emplois (+0,3 %) et que les Prairies ont ouvert la marche grâce à la création de 11 000 emplois (+0,3 %). Le taux d'emploi est resté essentiellement le même dans la région de l'Atlantique (-500) et au Québec (-1 500).

Le taux de chômage a montré des divergences notables : l'Ontario a connu une baisse de 0,1 point de pourcentage parallèlement à une chute du taux de participation de 0,2 point de pourcentage, démontrant qu'une part importante des travailleuses et travailleurs ontariens au chômage ont quitté le marché du travail. Le Québec a enregistré la plus forte hausse du taux de chômage, soit 0,3 point de pourcentage, en raison d'une chute marginale de l'emploi et d'un afflux de chercheurs d'emploi. Bien qu'elle arrive en tête quant à la croissance de l'emploi, la région des Prairies a enregistré une hausse de 0,2 point de pourcentage du taux de chômage, témoignant une fois de plus de l'accroissement démographique.

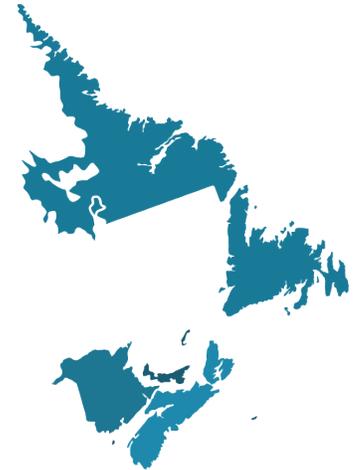
La croissance des salaires horaires a été forte dans les cinq régions, la plus forte hausse mensuelle ayant été enregistrée dans la région des Prairies (+1,3 %), en Ontario (+0,5 %) et au Canada atlantique (+0,5 %).



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Nov. 2022	Nov. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 185 200	1 219 900	34 700 2,9 %	-500 0,0 %
Taux de chômage (%)	7,3	7,4	0,1	0,1
Taux de participation (%)	60,5	60,7	0,2	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	33,1	32,2	-0,9	0,5
Salaire horaire moyen	28,50 \$	30,02 \$	5,3 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	28,50 \$	29,11 \$	2,1 %	nd



## Québec

	Nov. 2022	Nov. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 459 400	4 519 600	60 200 1,3 %	-1 500 0,0 %
Taux de chômage (%)	3,9	5,2	1,3	0,3
Taux de participation (%)	64,5	65,2	0,6	0,1
Taux de syndicalisation (%)	39,2	39,6	0,4	-0,3
Salaire horaire moyen	31,79 \$	32,82 \$	3,2 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	31,79 \$	31,83 \$	0,1 %	nd



## Ontario

	Nov. 2022	Nov. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 750 500	7 952 400	201 900 2,6 %	6 500 0,1 %
Taux de chômage (%)	5,7	6,1	0,4	-0,1
Taux de participation (%)	65,3	65,3	0,0	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	26,7	26,6	-0,1	-0,1
Salaire horaire moyen	33,66 \$	35,47 \$	5,4 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	33,66 \$	34,39 \$	2,2 %	nd



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Nov. 2022	Nov. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 663 000	3 801 600	138 600 3,8 %	11 600 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,2	5,6	0,4	0,2
Taux de participation (%)	68,6	68,8	0,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,3	28,8	0,5	0,1
Salaire horaire moyen	32,76 \$	34,00 \$	3,8 %	1,3 %
Salaire horaire moyen réel	32,76 \$	32,97 \$	0,7 %	nd



## Colombie-Britannique

	Nov. 2022	Nov. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 755 100	2 819 300	64 200 2,3 %	9 000 0,3 %
Taux de chômage (%)	4,4	5,3	0,9	-0,1
Taux de participation (%)	64,8	65,2	0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%)	31,7	30,8	-0,9	0,2
Salaire horaire moyen	33,43 \$	35,70 \$	6,8 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	33,43 \$	34,62 \$	3,6 %	nd



# Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Novembre 2022	Novembre 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	22,46 \$	24,07 \$	7,2 %	2,3 %
Foresterie	31,10 \$	33,80 \$	8,7 %	5,1 %
Mines, pétrole et gaz	46,74 \$	48,41 \$	3,6 %	0,4 %
Services publics	51,09 \$	51,26 \$	0,3 %	-2,8 %
Construction	34,55 \$	36,12 \$	4,5 %	1,3 %
Fabrication de biens durables	33,28 \$	34,26 \$	3,0 %	-0,2 %
Fabrication de biens non durables	30,81 \$	33,59 \$	9,0 %	5,4 %
Commerce de gros	34,05 \$	36,83 \$	8,2 %	4,7 %
Commerce de détail	22,23 \$	23,27 \$	4,7 %	1,5 %
Transport et entreposage	30,89 \$	32,43 \$	5,0 %	1,8 %
Finances et assurances	41,84 \$	43,63 \$	4,3 %	1,1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	31,60 \$	36,16 \$	14,4 %	9,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,87 \$	45,48 \$	6,1 %	2,8 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,37 \$	27,21 \$	7,2 %	3,8 %
Services éducatifs	37,79 \$	38,99 \$	3,2 %	0,0 %
Soins de santé et assistance sociale	31,42 \$	32,85 \$	4,6 %	1,4 %
Information, culture et loisirs	31,58 \$	32,32 \$	2,4 %	-0,7 %
Hébergement et services de restauration	19,29 \$	20,18 \$	4,6 %	1,4 %
Autres services	28,23 \$	28,95 \$	2,5 %	-0,6 %
Administration publique	41,44 \$	43,79 \$	5,7 %	2,4 %

Dans la grande majorité des secteurs, les salaires horaires moyens réels ont rattrapé ou dépassé le taux d'inflation. Toutefois, certaines industries ont montré une résistance systématique aux gains salariaux réels au cours de la dernière année, notamment les secteurs de la fabrication de biens durables (-0,2 %), de l'information, de la culture et des loisirs (-0,7 %), et des services éducatifs (0,0 %).

En ce qui concerne l'évolution mensuelle de l'emploi, les gains réalisés en novembre découlaient principalement d'une forte croissance de l'emploi dans les secteurs de la fabrication (+28 400), de la construction (+16 200), ainsi que des soins de santé et de l'aide sociale (+12 400). D'importantes pertes dans le secteur du commerce de gros et de détail (-26 900) ainsi que de la finance, de l'assurance, de l'immobilier, de la location et de la location à bail (-18 400) sont venues partiellement amoindrir ces gains.

# Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de octobre à novembre 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		38 300
Agriculture	-3 600	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	-4 500	
Services publics		1 800
Construction		16 200
Fabrication		28 400
SECTEUR DES SERVICES	-13 400	
Commerce de gros et de détail	-26 900	
Transport et entreposage		8 600
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-18 400	
Services professionnels, scientifiques et techniques		600
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien		6 300
Services d'enseignement	-1 600	
Soins de santé et assistance sociale		12 400
Information, culture et loisirs		5 200
Services d'hébergement et de restauration	-1 700	
Autres services (sauf les administrations publiques)		1 400
Administrations publiques		800



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*